

# Règlement du Grand jeu 100% remboursé

## ARTICLE 1 : ORGANISATION

LoVerdun Vitrines, dont la présidente est Mme Delphine Vaudois, association domiciliée au 30, avenue de Douaumont 55100 VERDUN organise un jeu-concours sans obligation d'achat qui aura lieu du 21 au 28 octobre 2023.

## ARTICLE 2 : OBJET DU CONCOURS

La participation à ce jeu sans obligation d'achat est ouverte à toute personne physique domiciliée en France métropolitaine.

## ARTICLE 3 ET 4 : MODALITES D'INSCRIPTION

Pour participer au jeu, les candidats devront se rendre dans les commerces adhérents afin de récupérer le dépliant pour devenir un chasseur de monstres. Puis le chasseur devra se rendre dans tous les commerces figurant sur la liste afin de comptabiliser le nombre total des différentes affiches (3 modèles différents)

Nombre total de dépliant distribués dans les commerces : 120.

Les commerces participants sont les adhérents 2023 (liste disponible sur [www.loverdunvitrines.fr](http://www.loverdunvitrines.fr))

Une fois les affiches comptabilisées le chasseur devra se rendre au 54 rue Mazel 55100 Verdun dans la boutique Le Quai des Kids afin de récupérer son gain.

## ARTICLES 5 ET 6 : DESIGNATION DES GAGNANTS ET DOTATION

Toute personne se présentant avec le dépliant de chasseur de Monstres.

## ARTICLE 7 : INFORMATION DES GAGNANTS

Seul le gagnant sera informé de sa participation et de son gain.

Le règlement complet de ce jeu sera adressé par courrier aux participants qui en feraient la demande.

L'organisateur se réserve le droit de publier les résultats du concours sur sa page Facebook et ses supports de communication papier

## ARTICLE 8 : RESPONSABILITE DE L'ORGANISATEUR

L'organisateur ne pourra être tenu responsable si les données relatives à l'inscription d'un participant ne lui parvenaient pas pour quelque raison que ce soit.

Le seul fait de participer au présent jeu implique l'acceptation sans condition du présent règlement dans son intégralité.

Toute réclamation devra être faite par écrit et adressée à l'association avant le 10 novembre 2023.

Aucune réclamation ne sera acceptée après cette date. Il ne sera répondu à aucune correspondance concernant l'interprétation du présent règlement.

#### ARTICLE 9 : REMBOURSEMENT DES FRAIS DE PARTICIPATION

Il ne sera effectué aucun remboursement pour frais de participation.

Ce règlement pourra être fourni sur simple demande écrite (frais de timbre remboursés sur simple demande, au tarif postal lettre verte en vigueur) à l'adresse de l'association et ce à titre gratuit.

Il sera affiché dans tous les commerces participants.

#### ARTICLE 10 : AUTORISATIONS DIVERSES

Les gagnants autorisent les organisateurs à diffuser leur image et leurs coordonnées à des fins de promotion du concours et de ses résultats. Ces autorisations entraînent renonciation à toute action ultérieure en réclamation quant à l'utilisation de leur nom, de leur âge, de leur image, et dès lors que ces utilisations sont conformes aux précédents alinéas. Les présentes autorisations sont données à titre gracieux pour une durée de deux ans à partir de l'annonce des résultats.

#### ARTICLE 11 : LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES

La participation à ce jeu concours implique l'acceptation du présent règlement et l'arbitrage en dernier ressort de l'association organisatrice, dans l'esprit qui a prévalu à la conception de l'opération.

LoVerdun Vitrines se réserve le droit d'écourter, de prolonger ou d'annuler ce jeu-concours si les circonstances l'exigent sans que sa responsabilité soit engagée sur ce fait.

Vos informations personnelles ne seront pas utilisées à d'autres fins sans votre consentement, et votre email ne sera pas utilisé à d'autres fins que celles demandées. Cependant la liste des gagnants peut être communiquée à nos partenaires qui fournissent les bulletins, ceci à des fins promotionnelles.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression de vos données personnelles. Vous pouvez exercer ce droit en nous contactant par le biais de notre adresse mail [contact@loverdunvitrines.fr](mailto:contact@loverdunvitrines.fr)

TOUS LES CAS NON PREVU PAR LE REGLEMENT SERONT TRANCHES PAR L'ASSOCIATION.